

34^E SESSION DE L'UA

Félix Tshisekedi face à sa nouvelle stature africaine



Le président de la Commission de l'Union africaine Moussa Faki Mahamat en audience chez le président Félix Tshisekedi

C'est dans un contexte difficile marqué par la pandémie de la Covid-19 dont les effets sinistres sont durement ressentis chaque jour sur le continent sur fond des conséquences socioéconomiques que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a pris, le 6 février 2021, les rênes de l'Union africaine (UA). Pour une Afrique en paix et en sécurité renforcée, il devra veiller au cours de son mandat sur la prévention, la gestion des conflits en cours ainsi que sur les tensions qui se déclarent un peu partout sur le continent. Le nouveau président de l'UA entend par ailleurs promouvoir un continent en phase avec son histoire et son potentiel artistique, mais aussi, avec la richesse de son patrimoine.

Page 3

COUVERTURE VACCINALE

Démarrage du Programme drones pour la livraison des vaccins dans les zones d'accès difficile



Les vaccins anti Covid-19 encore sujets à controverse en Afrique

Au cours d'une récente conférence de presse, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a souligné que la phase routine de livraison des vaccins et autres produits de santé par drones a été effectuée depuis le 29 janvier 2021, avec comme point de départ l'aire de santé de « Wendji Secli », dans la zone de santé de Bolenge, dans la province de l'Equateur. La mise en œuvre de cette nouvelle technologie, a-t-il dit, permettra à la République démocratique du Congo d'être en mesure de distribuer des vaccins et autres produits de santé dans les zones d'accès difficile et, par ricochet, d'augmenter le taux de vaccination dans les provinces les plus enclavées du pays.

Page 2

NORD-KIVU

Un nouveau décès dû à Ebola



La prise en charge des malades d'Ebola tient encore d'une gageure en RDC

Dans une récente communication, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a annoncé qu'un nouveau cas d'Ebola a été détecté dans la localité de Biena à Butembo, une ville de la province du Nord-Kivu, où une précédente épidémie avait pris fin en juin 2020. A en croire le ministre, la population de Butembo doit garder son calme. Car, la riposte est déjà à pied d'œuvre. La branche de Butembo de l'Institut national de recherche biomédicale a confirmé la présence du virus Ebola dans des échantillons prélevés sur une patiente présentant des symptômes similaires à ceux de l'épidémie et qui s'était rendue dans un centre de santé local pour se faire soigner.

Page 4

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La machine est lancée

L'annonce de la prochaine présélection des artistes pour le volet culturel des assises prévues du 19 au 28 août 2022 à Kinshasa a fait l'objet d'une conférence de presse tenue le 5 février à la bibliothèque de la Délégation Wallo-

nie-Bruxelles, partenaire de l'organisation. Le lancement de la présélection est prévu du 6 mars au 17 avril 2021. La RDC va concourir aux épreuves des onze disciplines artistiques retenues dans le cadre des 4^e jeux. Tenant compte

de leurs deux volets, sportifs et culturels, ces jeux mettront Kinshasa en ébullition à travers les différentes activités qui y seront organisées, d'un coin à un autre de la ville.

Page 4

COUVERTURE VACCINALE

Lancement du programme drones pour la livraison des vaccins dans les zones d'accès difficile

La mise en œuvre de cette nouvelle technologie permettra à la RDC d’être en mesure de distribuer des vaccins et autres produits de santé dans les zones d’accès difficile et par ricochet augmenter le taux de vaccination dans les provinces les plus enclavées du pays.

Au cours d’une conférence de presse qu’il a animée le vendredi dernier, en présence de la directrice du Programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Elisabeth Mukamba et de Freddy Nkosi, directeur/ Pays de « Village Reach », organisation internationale qui appuie le PEV dans la mise en œuvre du programme "Drones pour la santé" en RDC , le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a souligné que la phase routine de livraison des vaccins et autres produits de santé par drones a été effectuée depuis le vendredi 29 janvier 2021, avec comme point de départ l’aire de santé de « Wendji Secli », dans la zone de santé de Bolenge, dans la province de l’Equateur.

Tout en émettant le vœu de voir le programme drones s’étendre dans les provinces d’accès difficile en RDC, le patron de la santé n’a pas caché sa satisfaction de voir le pays accéder à cette technologie de pointe dans le domaine de la santé. « Ceci est une fierté pour la RDC qui dispose de la technologie de pointe en vue d’améliorer la santé des Congolais, dans le cadre de la vision du chef de l’Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, relative à la couverture sanitaire universelle », a-t-il déclaré tout en ajoutant que « ces drones ont facilité du 30 décembre 2020 au 26 janvier 2021 au moins soixante-dix livraisons et ap-



La directrice du PEV, le ministre de la Santé et le directeur pays du Village Reach

provisionné quatorze aires de santé en stocks de vaccins et en Equipements de protection individuelle (EPI) ». Les vols retour de ces drones, a-t-il renchéri, ont facilité le transport des échantillons de laboratoire. Tandis que les livraisons qui ont été effectuées ont permis de vacciner plus de six cent vingt enfants dans la province de l’Equateur durant

cette période.

Le ministre de la Santé qui avait lancé personnellement les vols d’essai du programme "Drones pour la santé" en octobre 2020 dans la province de l’Equateur a reconnu que la première phase dudit programme a été « une phase expérimentale qui a connu cinquante vols de démonstration. Cette phase a été réalisée

par le ministère de la Santé de la RDC et les membres de la communauté grâce l’appui financier de GAVI (Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination) ». Quant à la deuxième phase qui a démarré en mars 2020, elle a disposé d’un réseau de distribution composé d’un centre de distribution principal situé à Wendji Secli à l’Equateur, de

deux centres de distribution secondaire situés à Bikoro et à Lolanga, de vingt-cinq sites drones dans les quarante-cinq centres de santé satellites, situés dans dix zones de santé de la division provinciale de la Santé (DPS) de l’Equateur.

De la formation des experts

Une formation a été organisée au bénéfice des experts du programme drones. Elle a porté sur plusieurs modules notamment l’envoi et la réception des cargaisons, la collecte de données de base, les évaluations des performances et coûts, la procédure de transport par drone des échantillons et des produits infectieux ainsi que sur la communication en faveur de l’utilisation des drones dans le transport.

Aux dires du Dr Eteni Longondo, deux pilotes des vols, neuf enquêteurs, trois techniciens de laboratoire des programmes spécialisés, neuf cadres de la division provinciale de la Santé, cinquante-deux prestataires de soins et cent quatre relais communautaires de vingt-cinq sites de drones ont été formés.

Le programme drones est un programme du ministère de la Santé qui a pour but principal d’améliorer l’accès aux vaccins et autres médicaments, à collecter les échantillons de laboratoire dans les communautés difficiles d’accès.

Blandine Lusimana

« Ceci est une fierté pour la RDC qui dispose de la technologie de pointe en vue d’améliorer la santé des Congolais, dans le cadre de la vision du chef de l’Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, relative à la couverture sanitaire universelle »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N'Gampoula, Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de	service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture : Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga	Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (Chef de service) PAO Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré	Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64 TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna	République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél.: 06 700 09 00 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	--	---	--	---

34e CONFÉRENCE DE L’UA

Félix Tshisekedi veut engager l’Afrique sur la voie du progrès et de l’émergence

Les lampions se sont éteints, le 7 février 2021, à Addis-Abeba en Ethiopie, sur la 34e session ordinaire de la Conférence des chefs d’État et de gouvernement de l’Union africaine dont le fait marquant aura été l’investiture du nouveau président de l’institution panafricaine, le chef d’Etat rd-congolais, S.E.M Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Une session rendue particulièrement laborieuse du fait de la nouvelle vague de la pandémie de la Covid-19 dont l’influence néfaste exercée sur le déroulement des travaux était perceptible, quand bien même l’Organisation s’est tout de même renouvelée en interne, au sein de ses organes de direction. C’est non sans raison que le nouveau patron de l’UA, Félix-Antoine Tshisekedi, y est longuement revenu dans son discours de clôture en exhortant les Etats africains et leurs peuples, « à batailler ferme et en commun pour faire face aux effets pervers de la pandémie de Covid-19 ». L’Afrique, a-t-il martelé, « doit s’affirmer unie, solidaire, forte, stable et prospère » pour se soustraire de l’emprise de la Covid-19. Il est un fait que la réponse africaine contre cette pandémie aura été, à côté d’autres dossiers d’intérêt continental, au menu des discussions entre participants aux travaux de cette session ordinaire. Là-dessus, il a été décidé de la mise en œuvre effective de la stratégie continentale commune, mais aussi, du renforcement du Fonds africain pour la Covid-19, une plate-forme africaine pour l’acquisition des matériels médicaux, sans oublier, l’accélération des tests Covid. Eu égard à la thématique générale qui sous-tend la mandature 2021 de la RDC

à l’UA, en l’occurrence, « *Arts, culture et patrimoine : levier pour l’édification de l’Afrique que nous voulons* », une emphase particulière avait été mise sur la reconnaissance, l’édification et la protection de ce qui constitue l’âme et l’originalité du continent. Les Etats africains ont été vivement exhortés à utiliser leurs ressources artistiques, culturelles et patrimoniales comme levier pour le bonheur de leurs peuples de sorte à demeurer en phase avec l’idéal panafricain incarné par les pères fondateurs qui rêvaient d’une Afrique décomplexée et fière de sa propre culture. Aussi, les femmes ainsi que les jeunes dont l’inventivité n’est plus à démontrer, devront-ils jouer leur partition dans l’atteinte de cet objectif dont les phases d’implémentation sont spécifiées à travers les différents piliers retenus dans le Programme d’action du nouveau président en exercice de l’UA. Par ailleurs, la Commission a été priée de déployer, en synergie avec les Etats membres, des efforts en vue de la pleine mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du thème de l’année 2021. Et parmi celles-ci, l’on peut citer, entre autres, l’obtention de la restitution et le rapatriement des œuvres d’art africains gardés hors-continent ainsi que l’organisa-

tion de la deuxième réunion biennale de Luanda en Angola en 2021 sur la culture de la paix. Il y a aussi l’appui au lancement du Grand Musée africain (GMA), la promotion du lancement du Grand Musée Égyptien (GME), le Musée de Gizeh au Caire, ou encore, l’accompagnement du Sénégal dans la construction du Mémorial de l’Île de Gorée.

Nécessité de refondation de l’UA

L’autre point ayant fait l’objet des discussions au cours de cette session ordinaire concerne la réforme institutionnelle de l’Union africaine dont un rapport intérimaire avait été présenté à ce sujet. A titre de recommandation, les États membres, la Commission de l’UA, l’ADUA-NEPAD ainsi que les CER ont été instruits de finaliser dans le délai le plus bref la question de la répartition des tâches conformément au principe de subsidiarité et de soumettre leur rapport à l’Assemblée lors de la 35e Session de février 2022. Il s’agit, a-t-on indiqué, « de donner effets aux conclusions de l’Audit comptable de la Commission de l’Union africaine, de mettre l’accent sur les mécanismes de financement des activités de l’Union africaine en préconisant la culture des résultats et le recrutement des cadres en fonc-



Félix Tshisekedi

tion du critère de mérite ». S’agissant de la mise en œuvre de la Zone de Libre-échange continentale (Zlecaf) opérationnelle depuis le 1er janvier 2021, l’engagement en faveur de l’intégration africaine a été réitéré, quitte à prendre dorénavant en main la gestion des questions restées en suspens dont la résolution conditionnera le succès de sa pleine matérialisation. Le défi sécuritaire aura constitué un autre axe de discussion dès lors que l’Afrique, dans ses diverses régions, se trouve plus que jamais sous la menace des groupes armés (locaux et étrangers) et des groupements terroristes. Il en est ressorti la nécessité d’éradi-

quer ces phénomènes et d’imposer coûte que coûte la paix en se basant sur la résolution de l’Union africaine de faire taire les armes sur le continent à l’horizon 2020. « Les résultats enregistrés au cours de cette session montrent que notre continent va s’engager plus que par le passé sur le chemin du progrès, de l’émergence et de la renaissance », a déclaré Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le nouveau président de l’UA qui rêve d’une Afrique réconciliée avec elle-même et solide dans ses fondations.

Alain Dlasso

Le chef de l’Etat face à sa nouvelle stature africaine

C’est dans un contexte difficile marqué par la pandémie de la Covid-19 dont les effets sinistres sont durement ressentis chaque jour sur le continent sur fond des conséquences socioéconomiques que le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a pris, le 6 février 2021, les rênes de l’Union africaine (UA). Déjà adoubé par ses pairs dans la foulée du 33è sommet de l’UA où il fut porté à la première vice-présidence, Félix-Antoine Tshisekedi qui maîtrise bien les arcanes de l’institution panafricaine est bien dans l’accomplissement de son destin et, à travers lui, la RDC renoue avec l’Afrique.

La gestion de la crise sanitaire sera sans doute au centre de son mandat en cette période où la majorité des États membres attendent impatiemment la livraison des premières doses de vaccin à disponibiliser grâce au Covax. L’un des objectifs à court terme de sa mandature sera donc d’apporter une réponse collective censée accélérer la campagne de vaccination en Afrique aux fins d’éradiquer définitivement la pandémie. Certes la problématique de la Covid-19 figure en bonne place dans l’agenda du nouveau président de l’UA, ceci ne l’empêchera toutefois pas d’avoir un regard attentionné sur quelques dossiers-clés du continent lesquels tendent à obstruer son émergence. Il va sans dire que pour atteindre les sept aspirations portées par l’agenda 2063 dont celle d’une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable, il faudra au successeur du Sud-africain Cyril Ramaphosa de faire sauter les verrous qui maintiennent le continent en état d’immobilisme et d’y insuffler une dynamique nouvelle. Félix Tshisekedi qui a déjà pris la mesure de sa tâche immense s’est, d’ores et déjà, fixé neuf piliers stratégiques sur lesquels devra reposer son action. L’on citera, entre autres, son engagement pour l’émergence d’une Afrique en paix durable et en sécurité renforcée par la poursuite de l’action « Faire taire les armes », ainsi que sa détermination à développer une Afrique en marche dans l’édification de la Zone de libre-échange continentale (Zlec).

De l’accélération de la construction du Grand barrage d’Inga au bénéfice de la renaissance africaine à la consolidation des initiatives de l’UA dans la lutte contre la Covid-19, en passant par la réalisation d’une Afrique performante par le renforcement des compétences dans



Le président de la Commission de l’Union africaine Moussa Faki Mahamat en audience chez le président Félix Tshisekedi

les sciences, les technologies, l’innovation et l’autonomisation des jeunes etc, autant d’axes stratégiques sur lesquels va se circonscrire l’action de Félix-Antoine Tshisekedi durant son mandat à la tête de l’UA (2021-2022). Aussi, pour matérialiser sa vision d’une Union africaine au service des peuples, il sait qu’il doit s’inscrire dans la continuité du combat mené par son prédécesseur pour faire taire définitivement les armes sur le continent. Il s’agira, pour lui, de poursuivre la réalisation de cette ambition panafricaine légitime et de faire avancer l’Afrique dans la voie de son unification pour le bénéfice de ses populations.

Paix et stabilité à tout prix

Pour une Afrique en paix et en sécurité renforcée, Félix Tshisekedi devra veiller constamment, au cours de son mandat, sur la prévention, la gestion des conflits en cours ainsi que sur les tensions qui se déclarent un peu partout sur le continent. Au Sahel devenu l’épicentre du groupe de l’État islamique, des violentes incursions djihadistes sont constamment signalées avec, à la clé, la multiplication des exactions notamment au Mali par la secte Boko Haram. La montée de l’islamisme radical menant au djihadisme représente

aujourd’hui le talon d’Achille d’une Afrique tirée vers le bas qui n’arrive toujours pas à exorciser le démon de la déstabilisation qui la gangrène depuis la nuit des temps. L’opinion africaine espère voir l’UA jouer, sous la houlette de Félix Tshisekedi, un rôle décisif dans la gestion de ces différentes crises comme celle de l’Éthiopie où les velléités autonomistes dans la région dissidente du Tigré et les questions d’appartenance nationale semblent avoir la dent dure. Après avoir joué un rôle important en 2019 pour aboutir à un accord entre les groupes armés et le gouvernement centrafricain, l’UA émet de plus en plus des signes d’épuisement dans la gestion d’un conflit cristallisé autour de la contestation électorale. Au Soudan du Sud, une grave crise humanitaire provoquée par une violente guerre civile mettant en cause l’armée sud soudanaise à des groupes d’opposition dure depuis plus de quatre ans. Tout ceci n’échappe guère à la clairvoyance de Félix Tshisekedi qui, au lendemain de sa prise de pouvoir, avait déjà pris à bras le corps certains dossiers continentaux ayant nécessité son arbitrage à l’instar du conflit rwando-ougandais et il s’en est tiré à bon compte. Le conflit entre l’Égypte, l’Éthiopie et le Soudan autour du Barrage de la Grande

Renaissance en cours de construction sur l’affluent du Nil bleu en Éthiopie autant que l’Est de la RDC en proie à une insécurité récurrente entretenue par des groupes armés figurent également dans son agenda. A cela s’ajoutent la famine au Madagascar ainsi que toutes ces crises humanitaires résultant des conflits armés qui empestent le continent, du nord au sud. Lui qui tient à ce que l’Afrique se concentre sur elle-même et trouve des solutions idoines à ses propres problèmes entend exploiter toutes les pistes de solution pour que la paix règne partout sur le continent. Toute une gageure.

La Zlec, l’autre enjeu

Outre les affaires politiques, la paix et la sécurité, l’intégration économique du continent via la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) sera sans doute au cœur du mandat panafricain de Félix-Antoine Tshisekedi qui devra en donner l’impulsion nécessaire. En effet, 55 pays vont s’unir pour constituer un seul marché de 1,2 milliard de personnes avec un PIB combiné de 2,5 billions de dollars pour faire de l’Afrique, la plus grande zone de libre-échange du monde. Il s’agit d’un enjeu économique important sur lequel Félix-Antoine Tshisekedi est attendu, vu

que plusieurs Etats y ont déjà adhéré. Il s’agira pour lui de poursuivre l’opérationnalisation effective de la Zlecaf en accélérant le rythme de ratification du Protocole sur le libre-échange, la circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d’établissement. Félix Tshisekedi entend par ailleurs promouvoir, au cours de son mandat, une Afrique désireuse de renforcer la bonne gouvernance, la primauté du droit, la coopération judiciaire et la lutte contre la corruption ainsi qu’un continent plus attentif aux catégories vulnérables. Là-dessus, les violences sexuelles basées sur le genre et la parité de sexes dans la représentation, la promotion dans les organes de l’UA et dans les pays membres seront comptés parmi ses priorités. Par ailleurs, le Congo étant reconnu comme un des pôles d’expression du génie créatif et de la fécondité culturelle africaine, il va sans dire que la culture bénéficiera également d’une attention soutenue durant la mandature de Félix Tshisekedi à l’UA. L’objectif poursuivi est de promouvoir un continent en phase avec son histoire et son potentiel artistique, mais aussi, avec la richesse de son patrimoine. Avec un taux de croissance attractif, une population jeune, une ouverture rapide aux nouvelles technologies et des ressources naturelles abondantes, l’Afrique est prédisposée à un très bel avenir. Le moment est donc venu pour elle d’apporter, dès aujourd’hui, des réponses aux grandes questions d’intérêt continental liées notamment au changement climatique, aux modèles de développement, à la jeunesse et son éducation, à l’immigration et à la stabilité de ses systèmes financiers.

Alain Dlasso

NOMINATION ET PROMOTION À L'ESU

Acaj invite Thomas Luhaka à rapporter sa décision

Pour cette ONG de défense des droits de l'homme, l'arrêté signé par le ministre en charge de ce secteur serait illégal et violerait certaines dispositions en vigueur.

Dans un communiqué du week-end, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) indique que l'arrêté ministériel signé le 4 février 2021 par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (Esu), Thomas Luhaka, portant nomination et promotion du personnel académique et scientifique des universités de la République démocratique du Congo (RDC) violait la décision de la présidence de la République suspendant les nominations et mouvements du personnel à tous les niveaux, suite à la déchéance du gouvernement par l'Assemblée nationale et la démission du Premier ministre. « Cet arrêté ministériel viole de manière consciente et délibérée l'esprit et la lettre du communiqué officiel de la présidence de la République, daté du 30 janvier 2021, portant mesures conservatoires relatives à la démission du gouvernement de la coalition FCC-CACH », a indiqué l'Acaj. Et de préciser que le point 1 du dit communiqué ordonne la suspension jusqu'à nouvel ordre des recrutements, des nominations, des promotions et mouvement du personnel à tous les niveaux. Pour cette ONG de défense des droits de l'homme, la décision de Thomas Luhaka

viole également l'article 20 de l'ordonnance portant organisation et fonctionnement du gouvernement, modalités de collaboration entre le président de la République et le gouvernement ainsi qu'entre les membres du gouvernement. L'Organisation dit ainsi attendre du ministre Luhaka de rapporter tout simplement cette décision. « L'Acaj recommande au ministre de l'ESU de rapporter, purement et simplement, l'arrêté ministériel incriminé, du reste signé, non seulement in tempore suspecto, mais surtout en violation du communiqué officiel de la présidence de la République, de la procédure structurante déclinée par l'article 20 de l'ordonnance présidentielle susvisée et des principes généraux de droit administratif régissant l'expédition des affaires courantes », a souligné l'ONG. Elle dit, en outre, demander au directeur de cabinet du chef de l'État de faire respecter le communiqué de la présidence à tous les membres du gouvernement, sachant que ces derniers gèrent les affaires courantes, y compris aux secrétaires généraux et mandataires publics.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Un nouveau décès dû à Ebola

La branche de Butembo de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) a confirmé la présence du virus Ebola dans des échantillons prélevés sur une patiente présentant des symptômes similaires à ceux d'Ebola et qui s'était rendue dans un centre de santé local pour se faire soigner.

Dans une communication, le ministre, le Dr Eteni Longondo a annoncé qu'un nouveau cas d'Ebola a été détecté dans la localité de Biena à Butembo, une ville de la province du Nord-Kivu, où une précédente épidémie avait pris fin en juin 2020.

La patiente, épouse d'un survivant du virus Ebola, est décédée depuis le 3 février. A en croire le ministre de la Santé, la population de Butembo doit garder son calme. Car, la riposte est déjà à pied d'œuvre. « J'invite la population de Butembo à ne pas paniquer parce que la riposte est déjà organisée. Nous avons organisé une lutte avec une équipe provinciale de riposte qui est déjà à Butembo. Elle sera secondée par l'équipe nationale qui se rendra la semaine prochaine ».

Grâce aux capacités locales considérables qui ont été mises en place lors de la précédente épidémie, les autorités sanitaires de la province du Nord-Kivu dirigent la réponse actuelle avec le soutien du Ministère de la Santé et de l'Or-

ganisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS a assuré la formation des techniciens de laboratoire, des personnes chargées de la recherche des contacts et des équipes de vaccination locales. L'OMS a, aussi, établi un dialogue avec les groupes communautaires pour les sensibiliser à la maladie à virus Ebola et mettre en place un programme pour les survivants.

Pour sa part, Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS, pour l'Afrique fait savoir, dans un communiqué de presse publié par le service de communication de l'OMS que « l'expertise et les capacités des équipes sanitaires locales ont été essentielles pour détecter ce nouveau cas d'Ebola et permettre une réponse rapide ». L'OMS, souligne-t-elle, apporte son soutien aux autorités sanitaires locales et nationales pour retracer, identifier et traiter rapidement les contacts afin de freiner la propagation du virus. »

Blandine Lusimana

IXES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

La machine est lancée

L'annonce de la prochaine présélection des artistes pour le volet culturel des assises prévues, du 19 au 28 août 2022 à Kinshasa, a fait l'objet d'une conférence de presse tenue le vendredi 5 février à la bibliothèque de la Délégation Wallonie-Bruxelles, partenaire de l'organisation.

Michel Ngongo, membre du comité d'organisation de la présélection du volet culturel, a présenté les lignes directrices devant conduire au choix des artistes congolais à proposer pour les prochains Jeux de la Francophonie. En effet, il a rappelé que c'est sous deux casquettes que la RDC participe à la manifestation, à savoir qu'il en est d'abord l'hôte et qu'ensuite, comme tous les autres pays francophones, il va y prendre part. Et pour ce faire, Kinshasa se doit, comme eux, de préparer ses représentants. D'entrée de jeu, comme l'a souligné Michel Ngongo, la RDC va concourir aux épreuves des onze disciplines artistiques retenues dans le cadre des IXes Jeux. Chanson, contes et conteurs, danse de création, danse hip-hop, peinture, sculpture, photographie, jonglerie avec ballon ou freestyle, marionnettes géantes, littérature nouvelle et création numérique sont les différentes activités culturelles pour lesquelles le comité d'organisation des prochaines assises attend des propositions de candidature de l'ensemble du pays. En effet, c'est toute la République et non, seulement Kinshasa qui est concernée, comme il a plu de le rappeler Michel Ngongo. Il a, à cet effet, partagé sa certitude que cela est tout à l'avantage de la RDC : « Nous allons étendre la présélection à l'ensemble du pays pour atteindre le plus d'artistes car plus il y en aura, plus nous avons de chance de trouver



Michel Ngongo, au micro, Nestor Mukimba et Kathryn Brahy, face à la presse(Adiac)

les meilleurs ». Pour ce faire, la Délégation Wallonie-Bruxelles, sous la houlette de Kathryn Brahy, devrait donner un coup de pouce au comité d'organisation de la présélection. Ainsi, il pourra s'appuyer sur les partenaires habituels du centre culturel belge regroupés dans le réseau des es-

paces culturels actifs à travers les provinces, à commencer par ses antennes personnelles, notamment celle de Lubumbashi.

De 17 à 34 ans, âge requis des Dcandidats

Le samedi 6 février 2021, au lendemain de l'annonce de la présé-

lection, s'est tenue une rencontre dans le but de prendre langue avec les artistes des différentes disciplines concernées. Les sensibiliser, communiquer sur la préparation à l'épreuve à venir qui, aux dires de l'organisation se fera selon les princes de présélection du comité international. Pour

commencer les candidatures attendues sont celles d'artistes âgés entre 17 et 34 ans, savoir que les IXes Jeux de la Francophonie devant se tenir en 2022, les candidats seront dans la tranche d'âge normalement requise, soit de 18 à 35 ans.

En ce qui concerne les sites retenus pour l'accueil de la rencontre internationale, le chargé des infrastructures, Nestor Mukimba, a rassuré sur le fait qu'ils seront prêts. Tenant compte des deux volets, sportifs et culturels, les IXes Jeux de la Francophonie mettront la ville en ébullition à travers les activités qui seront organisées d'un coin à un autre de la ville, notamment les deux stades Martyrs et Tata Raphael, la place de l'Echanger de Limete, les centres culturels à l'instar de l'Institut français et le Centre Wallonie-Bruxelles, pour ne citer que ceux-là.

Selon le calendrier dévoilé à la conférence de presse, le lancement de la présélection est prévu dans un mois, soit le 6 mars 2021 et prendra fin le 17 avril 2021. Il débutera avec la création numérique et s'achèvera avec la chanson. Le jury, composé de cinq membres dont trois permanents et deux de chaque discipline en présence, publiera les résultats les 26 et 27 avril à la suite des délibérations qui interviendront après une période de récupération prévue du 19 au 24 avril 2021.

Nioni Masela

« Nous allons étendre la présélection à l'ensemble du pays pour atteindre le plus d'artistes car plus il y en aura, plus nous avons de chance de trouver les meilleurs »

KINSHASA

Plus d’une année pour réhabiliter le marché central

En plus du temps que devra prendre la première phase de ces travaux constituée par l’assainissement du plus grand lieu de négoce de la capitale, la deuxième phase, qui débutera dans quelques semaines, prendra près de quinze mois.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a inspecté, le 7 février 2021, les travaux d’assainissement et de réhabilitation du marché central de Kinshasa. A en croire le service de communication de l’Hôtel de ville, accompagné du ministre provincial en charge des infrastructures, Thierry Kabuya, et de la Commissaire générale chargée de l’environnement, Laetitia Bena Kabamba, le premier citoyen de la capitale congolaise est allé se rendre compte de l’avancement de ces travaux qui prennent aussi en compte le dégagement des avenues voisines dont Kato, Luvua, Loya, etc. Sur place, le gouverneur Ngobila s’est dit satisfait de la première phase de ces travaux constituée de l’assainissement de ces lieux. Il a indiqué que la deuxième phase, consacrée à la réhabilitation du marché



Evacuation des immondices au grand marché de Kinshasa/DR

central, sera amorcée dans quelques semaines et les travaux prendront environ quinze mois. Gentiny Ngobila Mbaka a, à cette occasion, assisté personnellement à l’évacuation des immondices par les engins de la Régie d’assainissement de

Kinshasa. Après le marché central, le numéro un de la ville-province s’est rendu dans les marchés provisoires installés sur Itaga et Kabinda, pour accueillir les commerçants de Kinshasa. L’objectif était également d’avoir des informations pré-

cises sur l’évolution des activités commerciales et de s’en rendre compte de lui-même. Il a clôturé son itinérance par le marché Somba Zigida, qui est également en pleine reconstruction. Il est, en effet, rappelé que le marché central est fermé de-

puis le 20 janvier 2021, pour des travaux d’assainissement et de sa modernisation. La première phase, qui consiste à des travaux d’assainissement a déjà commencé alors que la deuxième, consacrée à la réhabilitation, sera amorcée dans quelques semaines. Revenant sur les multiples raisons qui ont motivé la fermeture du marché central, Gentiny Ngobila a relevé que l’état dans lequel ce lieu de négoce, le plus grand de la capitale congolaise, se trouvait nécessitait un arrêt des activités pour permettre ces travaux d’assainissement. Suite à la fermeture de ce grand marché de Kinshasa, le gouverneur Ngobila a décidé la création des marchés provisoires pour accueillir les vendeurs et commerçants venant du marché central.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L’agence d’information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N’Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AFRIQUE

Pourquoi la France délivre-t-elle moins de visas aux africains au sud du Sahara ?

Un rapport coécrit par deux parlementaires français et remis au gouvernement dénonce le nombre «trop faible» de visas délivrés par Paris aux Africains subsahariens, aux motifs sécuritaires, et au détriment de sa propre attractivité.

Le rapport des députés, Sira Sylva et M’Jid El Guerrab, concerne la politique des visas de la France. Les auteurs jugent « trop rigoureuse », la délivrance des visas aux ressortissants subsahariens. Ils constatent un « décalage » entre les déclarations du président Emmanuel Macron, en 2017 à Ouagadougou (Burkina Faso), sur « la révolution de la mobilité » à la jeunesse africaine et une politique d’attribution de visas plutôt restrictive à l’égard des africains francophones. « Une politique de visas ne doit pas se faire au détriment de la tradition d’attractivité, par exemple, en matière artistique. La France a une histoire ancienne et commune avec l’Afrique; or, les Africains se détournent de la France à cause d’une politique trop stricte », a déploré la députée Sira Sylva.

Les trois blocs de proposi-

tions des rapporteurs
Les auteurs du rapport ont donc formulé « trois blocs de propositions » : Un rééquilibrage de la politique des visas du ministère de l’Intérieur à celui des Affaires étrangères, « ce qui permettrait de réduire les préoccupations sécuritaires et migratoires dans l’attribution des visas », selon eux ; renforcer le critère d’attractivité de la République française dans la politique de visas, en délivrant davantage de sésames aux talents africains ; et enfin, améliorer l’expérience vécue par les demandeurs sur le terrain. Ils regrettent que la France accorde des « passeports-talents » à plus de Nord-africains - au point que leurs pays d’origine se plaignent de fuite des cerveaux -, au détriment des Subsahariens. Ils rappellent les liens historiques entre l’Afrique à la France, et déplorent que le continent africain soit celui

vis-à-vis duquel les déterminants de la politique des visas - entre risque migratoire et attractivité – sont les plus difficiles à concilier. « L’Afrique compte le plus de pays soumis à visas, et les taux de refus de visa sont les plus élevés. Sur le continent, la question des visas est le sujet politique qui détient une place centrale dans les relations bilatérales ». Chinois et Russes dominent dans les délivrances de visas, devant les Marocains et les Algériens. En queue de peloton, la première nationalité subsaharienne est l’Afrique du Sud! L’Afrique noire francophone est donc le parent pauvre des délivrances de visas par la France.

Le triple objectif de la politique des visas
La politique des visas poursuit un triple objectif : la prévention du risque sécuritaire, le contrôle des flux migratoires et le renforcement de l’at-

tractivité du territoire. « C’est vis-à-vis de l’Afrique que ces différents objectifs sont les plus difficiles à concilier au point que, sur ce continent, le visa tend à devenir un enjeu diplomatique majeur », d’après les rapporteurs. La République française accueille ainsi de nombreux étudiants étrangers, ce qui participe de son « attractivité ». Ceux venant d’Afrique subsaharienne étaient en hausse de 42%, entre 2015 et 2019. Mais la hausse des frais d’inscription pourrait remettre en cause cette tendance, dès la rentrée (2020-2021), préviennent-ils.

L’externalisation des visas et la perte de confiance
Depuis que Paris a externalisé le traitement des dossiers de visas, les demandeurs ont perdu confiance. Ils ont l’impression de « monétiser le visa », ce qui fait perdre à la France son avantage historique sur le continent. « L’Afrique est

un continent d’avenir, de tous les défis contemporains, mais elle reste trop souvent perçue comme une menace », regrettent ces derniers. Avertissant qu’ « une politique des visas dissuasive est susceptible de conduire les Africains à se détourner de la France au profit de destinations jugées plus attractives sur le plan du droit à la mobilité et de l’accueil ». Dans les sciences sociales, les principaux intellectuels africains sont désormais établis en Afrique du Sud, au Canada, au Royaume-Uni, rarement en France, a rappelé, l’ambassadeur de France en Côte d’Ivoire, Jean-Christophe Belliard. « Il est donc important de répondre à la question de la mobilité et de la circulation qui est l’un des principaux irritants, constaté entre l’Afrique et la France », concluent les auteurs du rapport.

Noël Ndong

CORONAVIRUS

L’OMS juge peu crédible la théorie d’une fuite d’un laboratoire chinois

Une équipe de l’Organisation mondiale de la santé(OMS) séjourne à Wuhan, en Chine, pour enquêter sur l’origine du coronavirus.

Les experts de l’OMS se sont rendus à l’Institut de virologie de Wuhan, accusé d’avoir laissé s’échapper le virus. Ils sont à Wuhan, depuis quelques semaines, pour enquêter sur l’apparition de la Covid-19, dont le laboratoire P4. Ces derniers ont écarté la thèse de la fuite de laboratoire, estimant que celle-ci relevait d’un « excellent scénario » de film. L’institut de virologie de Wuhan avait été accusé par le précédent président américain, Donald Trump, d’avoir laissé fuir le virus à l’origine de la pandémie.

Enquête au Laboratoire P4
Les experts se sont rendus, le 3 février, sur le site le plus controversé de l’Institut de virologie de Wuhan, au centre de la Chine. Le chef des experts, Peter Ben Embarek, a déclaré que la visite de l’institut a été « une étape importante [pour] comprendre d’où viennent ces histoires », selon ce spécialiste de la sécurité alimentaire. L’institut de virologie de Wuhan dispose, depuis 2012, d’un laboratoire de haute sécurité P3 «

pour les pathogènes de classe 3 » qui étudie de nombreux virus, notamment les coronavirus. L’établissement possède également un P4 (« pour les pathogènes encore plus dangereux »). Ce laboratoire a une sécurité encore plus renforcée, car il peut héberger des souches comme Ebola; il a aussi été visité par l’OMS. Peter Ben Embarek affirme avoir des « discussions très franches » utiles « pour comprendre la position de ses interlocuteurs sur « un certain nombre d’affirmations vues et lues dans les médias ». Avant son départ, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo avait de nouveau pointé du doigt cet Institut. Aucune preuve n’a pour le moment accrédité cette hypothèse, qui peut sous-tendre une guerre économique et commerciale entre la Chine et les Etats-Unis. Des préjugés qui feraient, selon lui, d’« excellents scénarios pour des films et des séries », promettant néanmoins de « suivre la science et les faits » pour tirer

une conclusion définitive sur l’origine de la pandémie. La délégation poursuit sa mission jusqu’à la fin de la semaine. « On n’aura pas de réponses complètes sur l’origine du virus, mais ce sera un bon premier pas », a-t-il annoncé. Pourtant les attentes étaient nombreuses et des idées parfois préconçues. Pékin insiste sur sa capacité à endiguer la progression de la Covid-19, grâce à sa stratégie vaccinale. La pandémie est de plus en plus mortelle dans le monde, avec un nouveau record quotidien de plus de 18 000 décès et des variants, bien plus contagieux, qui ne cessent de se propager, poussant de plus en plus de pays à fermer leurs frontières. De jour en jour, la situation s’assombrit : le nombre mondial des cas officiellement recensés a dépassé les 104 millions, plus de 2 millions de décès, plus de 250 millions d’emplois détruits, des confinements, reconfinements et couvre-feux, des vaccins sensés protéger les populations en rupture.

N.Nd.

ETATS-UNIS/AFRIQUE

Joe Biden appelle à la solidarité et au respect mutuel

À la veille du 34e sommet de l’Union africaine, le président des Etats-Unis d’Amérique Joe Biden a adressé, le 5 février, un message vidéo aux chefs d’État africains qui prennent part à la rencontre.

Le chef de l’Etat américain a expliqué vouloir engager son administration dans un travail commun avec les pays africains. « Mon administration s’engage à reconstruire nos partenariats autour de la planète et se réengage avec les institutions internationales comme l’Union africaine. Nous devons tous travailler ensemble pour faire avancer notre vision partagée d’un meilleur futur », a indiqué le président américain. « Les États-Unis sont aujourd’hui prêts à être votre partenaire, solidairement, et à vous soutenir dans le respect mutuel. Nous croyons en les nations d’Afrique. Et face aux défis qui se présentent même s’ils sont immenses, il ne fait aucun doute que nos nations, nos peuples, l’Union africaine sont à la hauteur de ceux-ci », a-t-il ajouté. En outre, Joe Biden a parlé du destin qui unit les pays du continent et le reste du monde. Face à des défis partagés, il a parlé d’égal à égal aux chefs d’État : « Rien de tout cela ne sera facile, mais les États-Unis se tiennent déjà prêts à être votre partenaire, dans la solidarité, le soutien et le respect mutuel... ». Dans son adresse, le président Joe Biden a parlé beaucoup d’avenir dans un futur fait d’échanges commerciaux et d’investissements dans le but d’atteindre « la prospérité pour tous ». Il a promis une diplomatie renforcée pour tenter de résoudre les conflits. Le président américain a souhaité également promouvoir les droits de l’homme en prêtant une attention toute particulière à ceux des femmes et des jeunes filles. Enfin, il a souligné le défi que représente la santé mondiale avec l’épidémie de Covid-19 et les bouleversements climatiques qui ont causé « beaucoup de souffrances ». Le président américain a aussi souligné le « travail commun avec les différentes institutions africaines », notamment l’Africa CDC, la structure chargée des questions sanitaires à l’Union africaine. Il entend prendre part personnellement au prochain sommet de l’Union africaine.

Yvette Reine Nzaba

PRÉSIDENTIELLE 2021

La révision des listes électorales prorogée jusqu’au 10 février

La Commission nationale électorale indépendante (CNEI), qui a obtenu le report de la date de clôture des opérations de révision des listes électorales du ministère en charge de l’Intérieur et de la Décentralisation, a justifié sa démarche par l’engouement des populations à se faire enrôler en vue du prochain scrutin présidentiel.

Prévues initialement du 23 janvier au 7 février, les opérations d’enrôlement sur les listes électorales, en vue de la présidentielle du 21 mars, s’achèveront le 10 février à 17 heures. Le président de la coordination de la CNEI, Henri Bouka, s’est félicité le 6 février, au cours d’une conférence de presse, de l’implication des différents acteurs, surtout des candidats déclarés à cette élection.

« Nous pouvons dire qu’à la date d’aujourd’hui, les opérations se déroulent très bien dans les 123 circonscriptions administratives que compte notre pays. Au 4 février, nous avons au total 80 028 inscrits qui viennent de s’ajouter aux électeurs qui figurent de manière permanente sur les listes électorales », a-t-il annoncé, espérant que la rallonge de trois jours accordés permettra d’inscrire le maximum de nouveaux électeurs. S’agissant de la question de la présence résiduelle des personnes décédées sur les listes



électorales, Henri Bouka a rappelé que cela a été toujours une préoccupation pour les organes chargés d’organiser et de gérer les processus électoraux. Il a également rassuré que le travail se fait bien, conformé-

ment aux lois de la République. « Nous en profitons pour dire que ceux qui savent avoir voté en 2016, en 2017, sont sur les listes. Notre mission est d’établir de bonnes listes. Il n’est point de main-

tenir sur les listes des gens qu’on aurait dû radier. Nous n’avons pas le mécanisme de radier de manière automatique mais nous avons un dispositif pour faire échec aux petits malins de mora-

lité peu recommandable qui iraient voter à la place des morts », a déclaré le président de la CNEI.

Interrogé sur le respect des délais pour l’organisation d’une élection libre et apaisée, Henri Bouka a signifié que le temps restant est suffisant pour réaliser les différentes opérations. Il s’agit notamment de la saisie des renseignements collectés, leur mise sous forme de listes électorales et l’édition des cartes d’électeur, ainsi que la distribution concomitamment du matériel nécessaire à la tenue du scrutin.

« Rien ne nous manque, nous savons depuis cinq ans que l’élection présidentielle allait intervenir courant mars 2021 avant l’expiration du mandat du président en exercice. Nous travaillons avec acharnement, sans se désespérer pour arriver à la date du 21 mars avec un scrutin en boîte bien fait », a-t-il indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

INTERVIEW

Giberly Mouanda-Mouanda : “Agri et Partenaires” souhaite la réhabilitation de la route de Samoussoulou

Implantée dans le district de Kayes, la coopérative Agri et Partenaires opère depuis trois ans dans la filière maïs au village Samoussoulou. Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, Giberly Mouanda-Mouanda, président de cette structure agricole évoque les difficultés d’acheminement des produits vers Nkayi.

Les Dépêches de Brazzaville (LDBZ) : Votre coopérative est spécialisée dans la production du maïs. Depuis trois ans, qu’avez-vous déjà réalisé ?

Giberly Mouanda-Mouanda (G.M) : Agri et Partenaires est une coopérative cosmopolite, regroupant les jeunes congolais venus de tous les départements du Congo. Nous intervenons dans la production du maïs hybride jaune dans le district de Kayes, département de la Bouenza. Depuis 2018, notre groupement connaît une évolution fulgurante, en dépit de quelques difficultés d’ordre technique. Nous avons démarré nos activités avec 10 hectares. La deuxième année, nous avons augmenté notre capacité d’exploitation à 15 hectares. Aujourd’hui, Agri et Partenaires a atteint 30 hectares de maïs jaune. Cette variété nous produit 10 tonnes de maïs par hectare, soit 180 tonnes de maïs à la première récolte qui commence en mars.

Sur le terrain, nous rencontrons des difficultés de tout genre. La première concerne le mauvais état de la piste agricole. Longue d’à peine 15 km, cette voie qui va de Samoussoulou à Nkayi devient quasi-impraticable. Au début, nous l’avons réhabilitée et traité les bourbiers

avec l’appui des populations riveraines. Aujourd’hui, le tronçon que nous parcourions d’habitude en 30 minutes, nous prend 2 heures du temps en saison pluvieuse. L’année dernière, nous avons éprouvé des difficultés pour acheminer 70 tonnes de maïs vers Nkayi. C’est ainsi que nous sollicitons l’intervention du gouvernement, car une fois aménagée, cette piste agricole servira en même temps à la population qui est aussi confrontée à la même réalité.

Agri et Partenaires a aussi besoin du matériel agricole. Grâce au financement octroyé par le Projet d’appui à l’agriculture commerciale (PDAC), nous avons acquis un semoir depuis la Turquie. D’ordinaire, pour cultiver nos champs, nous louons un tracteur mais à un prix élevé. Nous rassurons l’opinion aujourd’hui que notre coopérative est déterminée à devenir le plus grand producteur de maïs au Congo. Donc, si Agri et Partenaires peut acquérir ses propres engins, elle sera capable de produire 100 hectares de maïs par saison, et plus de 500 tonnes l’année. Pour atteindre cet objectif, nous demandons au gouvernement de nous réhabiliter cette route et de nous aider à avoir notre propre matériel technique.



Un moyen d’Agri et Partenaires transportant du maïs

LDBZ : Votre coopérative emploie combien de personnes ?

G.M : Nous employons des dizaines de jeunes mais prioritairement ceux du village Samoussoulou. Pendant le sarclage, la récolte, l’abattage, l’entretien et tout ce qui se fait manuellement, cette main d’œuvre augmente car il nous faut beaucoup de gens. Cela permet à ces derniers de s’auto-prendre en charge. Notre ambition est de devenir la plus grande coopérative du Congo afin de contribuer à la diversification de l’économie et à la création des emplois, comme veut le chef de l’Etat Denis Sassou N’Guesso. Pour toucher la vérité du doigt, le président du conseil

départemental de la Bouenza, Fulgence Mouhangou a visité récemment notre plantation.

LDBZ : Comptez-vous élargir vos activités à d’autres filières agricoles ?

G.M : Agri & Partenaires rêve grand. Nous souhaiterions, avec l’appui des pouvoirs publics, devenir le premier producteur et exportateur du maïs au Congo. Une fois que nous avons maîtrisé la production, nous étudierons la possibilité de transformer la matière première sur place ensuite la vendre. Nous envisageons de mettre le cap sur la production du soja, une autre culture de grande importance afin de contribuer à l’autosuffisance ali-

mentaire.

LDBZ : Quels sont vos objectifs à long terme ?

G.M : Agri et Partenaires est un groupe cosmopolite de jeunes venus des quatre coins du Congo. Nous projetons étendre nos activités agricoles à d’autres départements du pays dont Gamboma dans le département des Plateaux où nous ciblons déjà la culture et la transformation de l’igname. Ayant acquis déjà une expérience en la matière, nous comptons organiser des sessions de formation au profit des jeunes désireux de se lancer dans la production agricole.

Propos recueillis par Firmin Oyé

INTRODUCTION EN BOURSE DE LA REGIONALE A LA BVMAC

La Régionale lance son introduction en bourse sur le marché règlementé de la BVMAC

L'Assemblée Générale Mixte de La Régionale, réunie en sa session extraordinaire le 16 juillet 2020 à Yaoundé, a adopté la résolution en vertu de laquelle elle donne mandat à la direction de procéder à son opération d'entrée en bourse. L'objectif de cette opération est de porter le capital de FCFA 8,04 milliards entièrement libéré et validé par la COBAC, à plus de 15 milliards en vue de la transformation de La Régionale en banque universelle.

La Société de Bourse FINANCIA Capital a été mandatée pour agir en qualité de Conseil Financier et Arrangeur afin d'assister La Régionale dans le processus de mobilisation de fonds à travers une introduction en bourse. La Commission de Surveillance de l'Afrique Centrale a octroyé par décision du 08 décembre 2020 le visa numéro COSUMAF-APE-04/20 à l'opération d'augmentation du capital de La Régionale par appel public à l'épargne.

Les conditions d'émission de l'Opération sont les suivantes :

- Émetteur : LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT S.A
- Nature de l'Opération : Offre publique de vente d'actions – Augmentation de capital
- Nombre d'actions nouvelles : 196 000
- Prix de l'action : FCFA 42 000
- Minimum de souscription : 5 actions
- Montant total de l'émission : FCFA 8 232 000 000
- Période de souscription : Du 9 au 26 février 2021 inclus

A propos de la Régionale :

La Régionale est un établissement de microfinance de 2ième catégorie, fondé en 1993, (28 ans déjà). Ses actionnaires sont : son Fondateur et Directeur Général, Charles Rollin OMBANG EKATH (63,77%), le fond suédois NORDIC MICROCAP INVESTMENT (14,16%), et autres actionnaires (22,07%).

La Régionale affiche une croissance soutenue et une solidité financière depuis plus de 10 ans. Au 31 décembre 2020, elle affichait les principales tendances ci-dessous :

1. Des fonds propres nets d'environ FCFA 10 milliards ;
2. Un résultat de FCFA 1,5 milliards malgré le contexte du COVID-19 ;
3. Un volume de plus de 110 000 clients à travers son réseau de 41 agences et 24 DAB au Cameroun ;
4. Une présence internationale à travers sa filiale du Gabon, constituée de 04 agences ;
5. Une connexion à la plateforme du GIMAC, lui permettant d'interagir avec les autres banques de la CEMAC ;
6. Un progiciel bancaire intégré de dernière génération « AMPLITUDE UP » Version 11 pour son exploitation ;
7. Un respect scrupuleux, depuis plus de dix ans, de l'ensemble des ratios COBAC ;
8. Un nouvel immeuble siège de huit niveaux financé sur fonds propres.

Rd Charles Rollin OMBANG EKATH
Administrateur Directeur Général

Connectez-vous sur www.laregionalebourse.com La Régionale au (+237) 696 666 400



ORGANISMES EN CHARGE DU PLACEMENT

AFRILAND BOURSE & INVESTISSEMENT - BGFI BOURSE - CBC BOURSE - CBT BOURSE
FINANCIA CAPITAL - LCB CAPITAL - SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA

VISA N°COSUMAF-APE-04/20

UNION AFRICAINE

Félix Tshisekedi succède à Cyril Ramaphosa

Le président de République démocratique du Congo prend la tête de l'Union africaine pour une année au terme de la 34ème session de l'organisation des chefs d'État tenue le 6 février par visioconférence.



Il succède au Sud-africain Cyril Ramaphosa et laissera la main l'année prochaine à son homologue sénégalais Macky Sall. Candidat à sa propre succession le Tchadien Moussa Faki Mahamat a été reconduit à la présidence de la Commission de l'UA pour un nouveau mandat de 4 ans. La vice vice-présidence revient à la Rwandaise Monique Nsanzabaganwa. La 34° conférence des chefs d'État à laquelle le président de la République Denis Sassou NGuesso a pris part s'est tenue sur le thème «Arts, culture et patrimoine, leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons». Il est évident au regard de la crise sanitaire de covid-19 que le mandat de Félix Tshisekedi sera consacré à la mobilisation des moyens de lutte contre cette pandémie.

Les Dépêches de Brazzaville

Joe Biden s'invite au sommet de l'UA

C'est par message vidéo, parvenu au 34° sommet de l'Union africaine (UE) le week-end que le président américain s'est manifesté en vue d'une reprise de dialogue avec l'organisation contientale dans « un respect mutuel ».

C'est au lendemain de son discours de politique étrangère que le président américain, Joe Biden, a déclaré que son administration « s'est engagée à reconstruire les partenariats dans le monde et à renouer avec les institutions internationales, comme l'Union africaine ». C'est en fait un message de rupture radicale avec son prédécesseur Donald Trump. Ce dernier portait peu d'intérêt à l'Afrique. Le nouveau locataire de la Maison-Blanche a exprimé sa volonté de « pratiquer une diplomatie cohérente à long terme en connexion avec l'UA, pour résoudre les conflits qui coûtent des vies sur tout le continent africain ». Ajoutant que:« Nous devons tous travailler ensemble pour promouvoir notre vision commune d'un avenir meilleur, un avenir de commerce et d'investissements croissants, qui favorise la prospérité pour toutes nos nations, la vie dans la paix et la sécurité pour tous nos citoyens ». Pour Marissa Scott-Torres, porte-parole du Département d'Etat américain, même s'il n' y a «pas de normes très concrètes pour le moment, mais nous savons que dans la politique extérieure de Joe Biden, on a un accent sur la stratégie pour l'Afrique (...) Ils sont en train de concrétiser la stratégie et

nous n'avons pas encore le sous-secrétaire d'Etat pour l'Afrique», affirmant qu'il y aura « continuité avec ce que l'ancien président, Barack Obama, a fait», tout en reconnaissant « qu'il y a déjà quelques problèmes, des relations tendues avec quelques pays », sans toutefois les citer. Elle a également souligné la parfaite maîtrise du français du secrétaire d'Etat, Antony Blinken, qui « va utiliser cette maîtrise [du français] pour communiquer le but des Etats-Unis en Afrique et aussi pour améliorer des relations avec tous les pays du continent ». Les défis majeurs de Joe Biden : la Santé, la sécurité et le climat Joe Biden a énuméré les principaux défis à relever en Afrique, sur le plan sécuritaire, sanitaire, politique, environnemental ou économique : « Nous devons également faire face aux graves défis auxquels nous sommes confrontés, notamment investir davantage dans la santé mondiale, vaincre la covid-19, travailler pour répondre aux futures crises sanitaires en établissant des partenariats avec le CDC Afrique et d'autres institutions au service de la sécurité sanitaire ». Il a souligné son intention de «relever les ambitions climatiques communes

et faire en sorte que les pays en développement puissent réduire les impacts climatiques qui causent déjà des souffrances ». Il a, par ailleurs, souligné la nécessité de promouvoir la démocratie et « les droits humains de tous, femmes et filles, personnes LGBTQ, en situation de handicap et de toutes origines ethniques, religions, et cultures ». « La diplomatie cohérente à long terme » de Joe Biden avec l'Union africaine Marissa Scott-Torres a indiqué que le président démocrate espère pouvoir assister « en personne » au prochain sommet de l'UA. La rencontre annuelle de l'Union se tient ce week-end, en visioconférence. Elle démarre par le discours du chef de l'Etat sud-africain, Cyril Ramaphosa, président en exercice de l'organisation, appelé à passer le pouvoir à son homologue de la RD Congo, Félix Tshisekedi. L'administration Biden mise sur le rapprochement avec l'Afrique après une absence durant les années Trump. Ce retour des Etats-Unis en Afrique divise. Certains pays africains décrient ce retour, parlant d' « ingérence dans les affaires internes », d'autres apprécient, sans donner de raisons. Noël Ndong

La délégation de la société russe pétrolière «LUKOIL» visite la République du Congo

Du 3 au 4 février 2021 la délégation de la société russe pétrolière «LUKOIL» dirigée par M. Denis Rogachev, vice-président en chef, s'est rendue en visite de travail en République du Congo.

La délégation a été accueillie par S.E.M. Calixte Ganongo, Ministre des finances et du budget de la République du Congo. Les deux parties ont fait le point des questions d'intérêt commun, portant sur les perspectives du travail de la société en question en République du Congo.

Sied de rappeler que «LUKOIL» a fait son apparition dans le secteur pétrolier du Congo en septembre 2019 par acquisition de 25% de la licence sur le bloc Marine XII ou il travaille depuis en coopération avec la société italienne ENI. Le 4 février 2021 les membres de la délégation ont offert une ambulance

bien équipée au Gouvernement du Congo. La cérémonie solennelle de la remise du don s'est déroulée à Pointe-Noire en présence de S.E.M. Guéorguy

effectuée dans le but d'améliorer les capacités du Congo et notamment des services sanitaires de la ville de Pointe-Noire dans la prise en charge de la pan-



Tchepik, Ambassadeur de Russie en République du Congo, S.E.M. Alexandre Honoré Paka, Préfet de Pointe-Noire, ainsi que M. Florent Balandamio, Directeur du Cabinet de la Ministre de la santé et de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement de la République du Congo. L'action humanitaire en question a été

démie COVID-19. Par ce geste «LUKOIL» confirme son renommé d'une société qui attache une grande importance aux questions de la responsabilité sociale. Cela rentre parfaitement dans le contexte des relations d'amitié traditionnelles qui existent entre la Fédération de Russie et la République du Congo.

AGRICULTURE

Les groupements agricoles appelés à se constituer en sociétés

Les producteurs agricoles du Congo évoluant en groupements ou en coopératives sont priés de se transformer soit en sociétés coopératives simplifiées soit en conseil d'administration afin de pouvoir bénéficier des appuis financiers des institutions de développement.

Cette recommandation, motivée par l'acte uniforme de l'Organisation en Afrique pour l'harmonisation du droit des affaires (Ohada) relatif au droit des sociétés coopératives, a fait l'objet d'une sensibilisation dont le rapport provisoire a été présenté le 5 février à Brazzaville. Réalisée par un consultant national, Christian Illitch Nguinga-Akany, dans le cadre de la composante 3 du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), relative au renforcement des capacités et des réformes pour appuyer l'agriculture commerciale, cette sensibilisation menée à travers le territoire national a concerné un échantillon de 60 groupements agricoles, tous bénéficiaires du fonds à coûts partagés dudit projet.

Il en ressort de cette sensibilisation que 24 groupements ont accepté de se transformer en sociétés coopératives et, ont tenu leur assemblée générale de reconstitution à l'issue de laquelle de nouveaux textes de gestion ont été adoptés. Pour une continuité efficiente et plus large, il convient, d'après le consultant, de déterminer toutes les pièces à fournir ainsi que le montant des frais pour l'immatriculation d'une société, faire le plaidoyer du décret relatif à la nomination de l'administration d'enregistrement et d'immatriculation déjà sur la table du gouvernement. *« Le Congo faisant partie de l'espace Ohada a ratifié cet acte uniforme depuis 2010. Il est donc question que nous puissions nous y conformer. Nous aurons ainsi des groupements qui vont*

se professionnaliser et pérenniser leurs activités », a indiqué le responsable de la composante 1 au Pdac, Mexon saustène Mayoukou, chargé de l'appui des groupes de producteurs et des micros, petites et moyennes entreprises. L'acte uniforme de l'Ohada est une réglementation régionale à laquelle la République du Congo est partie prenante. A cet effet, il est important que les groupements agricoles se transforment en société coopérative en respectant cette loi. Cette mutation nécessaire permettra également aux groupements d'avoir une véritable reconnaissance sociale et fiscal puis, leur favorisera une vraie relation avec les institutions financières (banque, établissements de microfinance, assurance...) **Lopelle Mboussa Gassia**

Nécessité de créer une compagnie d'assurance pour accompagner les acteurs

Afin de permettre aux exploitants agricoles de disposer de financements pour pérenniser leurs activités, puis faire face aux risques y relatifs (incendies, maladies phytosanitaires...), la création d'une compagnie d'assurance agricole est l'idéal.

C'est ce qui ressort de la restitution, le 8 février à Brazzaville, de l'étude sur la mise en place de l'assurance agricole en République du Congo, réalisée par le consortium Ircam/SEP développement, sur financement du projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac). Il résulte, en effet, de cette étude réalisée pendant trois mois, notamment dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari et Cuvette que, le secteur agricole n'est pas couvert par un système de gestion des risques. Le régime de protection existant ne prend pas en compte la spécificité du secteur agricole. *« Le secteur agricole est fondamental dans l'économie d'un pays, car elle garantit l'autosuffisance alimentaire et une sécurité nutritionnelle. Malheureusement au Congo, ce secteur n'est pas suffisamment intégré dans l'économie »*, a déploré Rodi Yannick Bamenensi, consultant

au Consortium. Relevant que *« l'agriculture a besoin de financements pour pérenniser l'activité. L'assurance agricole viendra donc en guise de support aux agriculteurs. »* En outre, pour être éligible, le risque doit être, selon le consultant, aléatoire, futur, involontaire, etc. S'agissant de la forme juridique et du cadre légal que devrait avoir cette compagnie, le cabinet ayant réalisé l'étude a suggéré qu'elle soit un établissement à caractère économique et financier doté d'autonomie financière et de gestion. Sa gérance devrait être confiée aux professionnels du secteur agricole, de l'économie et de l'assurance. *« Cette compagnie d'assurance agricole à mettre en place ne sera pas une nouvelle concurrente pour les compagnies existantes. Cela sera plutôt une occasion de fédérer leurs actions »*, a souligné Rodi Yan-

nick Bamenensi. Rappelons qu'au Congo l'agriculture est très peu développée. Sur 10 millions d'hectares de terres fertiles, seulement 2 % sont cultivées. D'où sa faible contribution au PIB, 4 % environ. Ce chiffre est bien entendu à mettre en rapport avec la très faible densité de population en zone rurale et à l'absence d'une véritable tradition agricole et de financement. Pour remédier tant soit peu à ces multiples difficultés, le Congo et la Banque mondiale ont mis en place le Pdac pour une durée de 5 ans (2017-2022), sur toute l'étendue du territoire. Ce projet a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés de groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, mais également d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence. **L.Mb.G.**

ŒUVRES SOCIALES

Des jeunes reçoivent des bourses d'accompagnement

Plusieurs bourses d'accompagnement aux métiers et services ont été offertes, le 3 février à Brazzaville, aux jeunes de porteurs de projets par l'association Lisanga 242 que préside Romi Oyo, l'élu de la troisième circonscription électorale de Ouenzé.

L'initiative consiste à venir à la rescousse des activités économiques et entrepreneuriales de différentes entreprises dirigées par les jeunes. *« A l'occasion d'une conférence de notre association, nous avons décidé de l'émancipation de la jeunesse congolaise et de sa prise en charge par elle-même. Il y a des jeunes qui ont des initiatives entrepreneuriales mais sont bloqués par manque de subvention ou de partenariat. Nous et nos partenaires sommes donc engagés de les accompagner »*, a indiqué Ulrich Mickya, secrétaire général de l'association Lisanga 242. La société Allo Brazza, spécialisée dans la désinfection des entreprises, espaces publics et autres endroits, ainsi que l'entreprise Royal Secret, chargée de la restauration scolaire ont symbolisé l'échan-

tion des entreprises bénéficiaires de ces bourses d'accompagnement. Par contre, le secrétaire général de l'association Lisanga 242 a précisé qu'une jeune dame absente de la cérémonie dont la dénomination de la structure n'a pas été aussi révélée et qui s'intéresse à travailler dans les activités agropastorales est aussi bénéficiaire de ces bourses d'accompagnement. *« En urgence, nous allons l'accompagner et nos partenaires ont décidé de former cette dernière afin qu'elle puisse encore avoir plus de capacités entrepreneuriales. Mais, nous allons pouvoir suivre tous ces financements sur la base des protocoles d'accords signés avec les entreprises concernées »*, a insisté le secrétaire général de l'association Lisanga 242. Les récipiendaires ont salué l'initiative

de l'association Lisanga 242. Les entreprises de ces jeunes recouvrent les activités qui concourent à la création de valeurs notamment richesses et emplois. *« Nous remercions l'association qui nous a mis dans un contexte de carnet client. Nous existons mais nous sommes restés deux ou trois mois sans activité. En travaillant, nous utilisons la main-d'œuvre jeune, une manière d'occuper les jeunes et de les initier au travail »*, a signifié Leciade Patrick Nkouunkou, président directeur général de la société Allo Brazza. De son côté, le président directeur général de la société Royal Secret, Davell Sitou, a fait savoir que *« l'association n'est pas à son premier geste à notre égard. C'est un geste de cœur très fort »*.

Fortuné Ibara

TRIBUNE LIBRE

Duperie

Proverbialement, il n'y a jamais de médaille sans revers. C'est ce que l'on peut dire de la modernité, avec ses multiples implications. Le téléphone cellulaire, couramment appelé « portable » avait suscité beaucoup de curiosité mêlée de joie. Hier, objet de prestige et de convoitise, le portable est devenu, au fil du temps, un bien de consommation banal. Disponible, selon la bourse, le portable est certes une bonne chose, rendant de nombreux services à ses usagers avec des fortunes diverses, cependant. Autant il a facilité les contacts avec autrui, autant il est source d'embrouilles au sein des communautés et parfois dans des foyers. Beaucoup de couples se sont disloqués à cause d'un message soupçonneux ou une image compromettante reçue au moyen de cet engin.

En vogue au début de l'an 2000, le téléphone portable a relégué le téléphone fixe au rang des antiquités avant de s'imposer sur la scène comme véritable vecteur d'innovation technologique.

Au Congo, l'inclination pour ce téléphone est peut-être liée aux événements troubles de l'année 1997, qui avaient détruit toutes les installations des centrales téléphoniques d'une partie du pays.

Au-delà de sa fonction initiale, celle d'assurer la communication vocale et écrite par l'envoi de laconiques messages appelés sms, le téléphone portable a la capacité de tout faire ou presque. Il a contribué à créer de nouvelles normes et de nouveau mode de vie. Aujourd'hui, la photographie, la vidéo ou le reportage journalistique peuvent se faire par le biais d'un téléphone portable, surtout pour les plus performants, les Smartphones.

Mais la technologie a continué à évoluer inexorablement. De simples appels, aux envois des sms, le portable est devenu un canal pour effectuer des transferts d'argent, créant au passage, quelques emplois indirects. Autant dire qu'un pan du domaine bancaire a migré vers la téléphonie mobile. Seulement voilà, si certains Congolais en font un instrument de travail pour subvenir à leurs besoins quotidiens, d'autres par contre exploitent les avancées technologiques qu'offrent les sociétés de téléphonie mobile pour abuser des honnêtes gens. Organisés en une pègre libertaire, les voyous extorquent, à longueur de journée, les concitoyens.

Le mode opératoire de ces arnaqueurs est assez simple. Ils se pointent aux endroits où sont érigés des kiosques agréés de « Mobile Money » ou « Airtel Money ». Face au client, ils entament le transfert d'argent jusqu'à indiquer le nom du destinataire. Ce qui, évidemment, rassure celui-ci. Seulement, ils ne valident pas l'opération pour engager le transfert. Ensuite, ils quittent immédiatement les lieux pour éviter que le client ne revienne pour des réclamations gênantes. Ces escrocs se déplacent d'un point à un autre à la recherche des proies faciles. Ainsi, jouant sur la naïveté des usagers, ils s'enrichissent sans cause, car le dépouillement semble être consentant.

Le fait est que les compagnies de téléphonie mobile, du moins celles qui ont le monopole sur les transferts d'argent, font comme si cette arnaque ne les concerne en rien. Pourtant, les labels de leurs sociétés sont mêlés, indubitablement à tort, à cette escroquerie, à ciel ouvert. A terme, ces pratiques peu recommandables risquent d'écorner l'image de marque de ces compagnies. C'est pourquoi, afin d'éviter des situations éruptives, elles devraient mettre en place, sans tarder, avec le concours de la police ou de la gendarmerie des mécanismes dont l'objectif serait de repérer et réprimer des points non agréés et qui opèrent dans l'illégalité tout en jetant de l'opprobre sur leur identité. L'indifférence pourrait faire douter du sérieux des services de ces compagnies. Le discrédit serait de penser à une complaisance de leur part, si ce n'est de la complicité.

En attendant et en dépit de la pression du besoin, les Congolais qui veulent transférer de l'argent, par le biais de la téléphonie mobile, devraient faire davantage attention.

Valentin Oko

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Des officiers font leurs adieux aux armes

Les membres du commandement des Forces armées congolaises (FAC), les officiers généraux, les officiers, officiers mariniers, sous-officiers, aviateurs, militaires de rang, femmes et hommes d'équipage, se sont retrouvés, le 6 février, autour du chef d'Etat-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi, à l'occasion d'une cérémonie conjointe de levée des couleurs et d'adieu aux armes des militaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite à compter du 31 décembre 2020.

Deux temps forts ont marqué cette cérémonie. D'abord la levée des couleurs et la rétrocession symbolique des attributs et les allocutions. Le mot du retraité et celui du chef d'Etat-major qui, après avoir rendu hommage à ces valeureux fils du Congo ayant servi sous le drapeau, avec abnégation, loyauté et courage, les a félicités pour toutes les années offertes à la nation.

« A tous, nous sommes reconnaissants du temps que nous avons passé ensemble », a-t-il déclaré. Parlant des élections prochaines, Guy Blanchard Okoi, a indiqué que les militaires voteront pour la première fois, avant la population civile. Le besoin de sécuriser toujours mieux fait que les militaires vont voter avant et ensuite, ils s'adonneront uniquement à la



sécurité des élections, a dit Guy Blanchard Okoi.

« Faites-nous confiance, nous avons l'habitude avec vous de sécuriser. Nous sécuriserons toujours comme il se doit,

parce que c'est notre vocation. Parce que nous sommes prêts à donner nos vies pour la sécurité du pays. Nous le faisons, nous l'avons fait et nous le ferons toujours », a-t-il lancé.

Rétrocession des attributs au chef d'état-major général des FAC

S'adressant aux retraités, il a signifié : « Là, où vous êtes, parlez à vos voisins. Dites-leur que les militaires sécuriseront toujours les élections. Ils le font de bon cœur et au

péril de leurs vies. Qu'ils n'aient pas peur, qu'ils n'entretiennent pas la peur, parce que l'union vient de ceux qui veulent être unis. Si les gens veulent être unis, ils seront unis, quels que soient les problèmes ».

L'un des retraités, le sergent-chef Aymard Moukissi Mouanda, a confié : « Il faut d'abord remercier le bon dieu, parce que lorsque vous sortez de l'armée, c'est une grâce. Nombreux de nos amis nous ont quittés, il faut remercier Dieu. Le seul souvenir que je garde de l'armée, c'est le respect, la discipline. C'est un métier noble, nous défendons la patrie, la nation ».

Signalons que cette cérémonie a été sanctionnée par un repas de corps.

Guillaume Ondze

Le capitaine de vaisseaux Joachim Makouta prend ses fonctions

Le nouveau commandant de la zone militaire de défense n°4 a été installé dans ses nouvelles fonctions, le 2 février à Owando département de la Cuvette, par le chef d'état-major général, le général de division, Guy Blanchard Okoi.



Remise du drapeau au nouveau promu

Nommé par note de service du ministre de la Défense nationale, le capitaine de vaisseaux Mizère Okana remplace à ce poste le colonel Miakikélé appelé à d'autres fonctions. Après sa prise de commandement, l'impétrant a fait savoir qu'il va accomplir sa mission et donner satisfaction au commandement qui lui a fait confiance.

Le capitaine de vaisseaux Mizère Okana est diplômé du cours de l'école de guerre de Luanda en Angola. Il fait partie de la deuxième promotion de l'académie militaire Marrien Ngouabi.

Le capitaine de vaisseaux Mizère Okana a occupé les fonctions de commandant du 32ème groupement naval à Brazzaville.

G.O.

SÉCURITÉ CIVILE

Les populations formées aux techniques de premiers secours

Une campagne intitulée : « la protection civile pour un secouriste dans chaque foyer » a été lancée le 6 février à Brazzaville par la direction générale de la sécurité civile. L'objectif est de former un grand nombre de la population aux techniques de premiers secours.

A Brazzaville et dans les départements du Congo, la direction générale de la sécurité civile dirigée par le général Albert Ngoto, entend former un secouriste par famille pour éviter certaines situations d'accident et faire adopter les bons gestes en cas d'accident. Au terme de ce stage de formation, les familles sauront identifier les dangers à domicile et adapter les bons gestes en attendant l'arrivée des secours.

La formation porte sur le dégagement d'urgence, le message de détresse, les différentes étapes du secourisme, l'appréciation de l'état de la victime, les mouvements de sécurité et les gestes de secours qui sauvent les vies.

« Lorsque nous arrivons sur les lieux de l'accident, en amont les gestes réalisés par des personnes non aguerries sont inadéquats et ne cadrent pas avec l'urgence. Dans ce cadre, la population qui est le premier citoyen de la chaîne de secours doit s'armer de ces connaissances en connivence avec nous pour éviter le suraccident



et alerter les services de sapeurs-pompiers », a indiqué le commandant de police, Ghislain Ngomba, responsable de formation au sein du commandement de la sécurité civile.

Plusieurs personnes se sont portées

Des exercices pratiques lors de la formation/Adiac volontaires et sont inscrites à ce stage de formation gratuite à travers des messages relayés par des spots médiatiques. Des séquences de formation sont programmées par la direction générale de la sécurité civile.

Signalons que dans les foyers, à Brazzaville comme ailleurs dans les départements, les accidents domestiques notamment les chutes, les suffocations, les noyades, les intoxications et le feu constituent la première cause de mortalité des enfants.

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

Des médecins formés à Cuba en route pour l'arrière-pays

Sur un total de 356 médecins, 224 ont quitté Brazzaville le 8 février pour les hôpitaux d'Owando et d'Oyo (Cuvette), de Nkayi (Bouenza) et de Dolisie(Niari), en vue d'un stage de consolidation des compétences de huit mois.

Vingt-huit médecins passeront le stage à l'hôpital général de Dolisie. Le même nombre est affecté à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba d'Oyo, ainsi qu'aux hôpitaux de référence de Talangai et de Nkayi. Celui du 31 juillet d'Owando va recevoir 29 tout comme le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et Blanche-Gomes : 29 médecins. A Pointe-Noire, les hôpitaux de Loandjili, Tié-Tié, A. Sicé et militaire accueilleront 28 médecins chacun. « Nous avons fourni à chaque médecin un kit complet composé de matériels de première nécessité pour la pratique médicale », a indiqué le directeur général de l'administration et des ressources du ministère en charge de la Santé, Gilbert Ndziessi.

Par ailleurs, un système de mentorat composé de quarante-huit médecins spécialistes en gynéco-obstétrique, en chirurgie, en pédiatrie et de médecine a été mis en place. Il s'agit-là des spécialités retenues dans le cadre de ce stage de consolidation des compétences. Ces mentors sont



Départ des médecins dans les lieux d'affectation

« Ajouter à ceux qui viendront des autres pays comme la Chine, la Russie et la France, notre pays pourra désormais atteindre un ratio d'un médecin pour 3000 habitants. Ce chiffre montre que notre pays est sur la bonne voie pour se doter d'un personnel de santé suffisant pouvant couvrir les besoins sanitaires de la population même dans les zones reculées »

des spécialistes expérimentés qui assureront le suivi des stagiaires sur le terrain.

Le directeur de cabinet de la ministre en charge de la Santé, Florent Balandamio, a fait savoir qu'en juillet 2021, une deuxième vague de 700 médecins formés à Cuba viendra compléter les effectifs actuels. « Ajouter à ceux qui viendront des autres pays comme la Chine, la Russie et la France, notre pays pourra désormais atteindre un ratio d'un médecin pour 3000 habitants. Ce chiffre montre que notre pays est sur la bonne voie pour se doter d'un personnel de santé suffisant pouvant couvrir les besoins sanitaires de la population même dans les zones reculées », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Placide Eddy Onianguet, un des médecins stagiaires affecté à l'hôpital 31 juillet d'Owando, estime que les pouvoirs publics ont joué leur partition. Il revient à eux médecins déployés de donner le meilleur d'eux-mêmes pour répondre aux attentes de la population en matière de santé.

Rominique Makaya

THÈSE DE DOCTORAT UNIQUE

Benjamin Ngoma décrit la formulation des titres dans « Les Dépêches de Brazzaville » et « La Semaine Africaine »

Benjamin Ngoma est désormais docteur en sciences de l'information et de la communication. Cet enseignant chercheur de l'Université Marien- Nguabi a obtenu la mention « très honorable », le 4 février à Brazzaville, lors de la soutenance de sa thèse de doctorat unique portant sur « Les titres relatifs au cinquantenaire des indépendances dans Les Dépêches de Brazzaville et La Semaine Africaine ».

Dans le rendement, l'impétrant a expliqué les motifs qui lui ont poussé à travailler dans ce domaine qu'il qualifie d'important dans la société. Journaliste de formation avec une carrière de secrétaire de rédaction, Benjamin Ngoma a passé au peigne fin toutes les questions liées à la notion de titraille dans ces deux organes de presse écrite de la République du Congo lors de la célébration du cinquantenaire de certaines anciennes colonies françaises.

Selon l'auteur, cette thèse rend compte de la présentation, de la structure de l'information et du fonctionnement syntaxique, sémantique et pragmatique des titres relatifs à la commémoration jubilaire des indépendances de dix-sept anciennes colonies françaises et belges dans « Les Dépêches de Brazzaville » et « La Semaine Africaine ».

« Les résultats montrent que



Benjamin Ngoma au centre de Mukala Kadima Nzuji et de Jean-Felix Makosso

la structure de base de la titraille, qui se compose de quatre éléments (surtitre, titre, sous-titre et chapeau) est exploitée de manière particulière en ce qu'elle varie,

non seulement selon la nature des articles, mais aussi d'un journal à l'autre », a expliqué Benjamin Ngoma. Il estime, par ailleurs, que le traitement de cet événement

politico-historique met en évidence les dimensions diachroniques et synchroniques du discours titulaire. Les journaux retenus participent, en effet, à la construction de la

mémoire sociale du jubilé d'or de 2010 et à la construction sociale des faits qui se sont produits entre 1960 et 2010.

« La production discursive de l'actualité et des faits historiques fait appel aussi bien aux genres descriptifs, explicatifs, argumentatifs et publicitaires, qu'à une diversité de structures syntaxiques constituées de phrases verbales et averbales dans lesquelles s'imbriquent les modalités déclarative, interrogative, exclamative et injonctive comme marqueurs de subjectivité », a-t-il ajouté.

Notons que le jury de cette thèse était composé de Mukala Kadima Nzuji en qualité de président, Camille Roger Abolou (rapporteur externe), Jean-Felix Makosso (rapporteur interne), Jean-Chretien Ekambo Duasenge (examinateur) puis Jean-Claude Gakosso comme directeur de thèse.

Rude Ngoma

HANDBALL

Guy Bertrand Mahoungou en quête de jeunes talents

Le nouveau sélectionneur des Diables rouges juniors et cadets (hommes), Guy Bertrand Mahoungou, a initié depuis le 5 février dernier un mini-tournoi de détection des joueurs qui composeront les équipes nationales de handball dans deux catégories.

Dans le strict respect des mesures barrières contre le coronavirus, le mini-tournoi de détection des jeunes talents se tiendra dans plusieurs localités du pays. Il permettra au staff technique et à la Fédération congolaise de handball (Fécohand) de mettre en place une équipe nationale dynamique et performante afin de préparer, d'ores et déjà, les compétitions continentales qui se pointent à l'horizon.

A Brazzaville, par exemple, quatre clubs se sont affrontés durant deux jours, à savoir le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle, Etoile du Congo, AS Neto et la Jeunesse sportive de Ouenzé. Au total, une vingtaine de joueurs seront présélectionnés, puisque la même opération de détection se poursuivra, le week-end prochain, à Pointe-Noire.

« Nous sommes optimistes car les enfants ont passé beaucoup de temps sans toucher au ballon. Nous sommes satisfaits,



Le coach Guy Bertrand Mahoungou échantonnant des jeunes handballeurs.

puisque l'on cherchait une équipe jeune avec des joueurs ayant un bon gabarit, il n'y aura pas beaucoup de difficultés à faire le choix. Nous avons pu

« Nous sommes optimistes car les enfants ont passé beaucoup de temps sans toucher au ballon. Nous sommes satisfaits, puisqu'on cherchait une équipe jeune avec des joueurs ayant un bon gabarit, il n'y aura pas beaucoup de difficultés à faire le choix. Nous avons pu déceler des juniors et des cadets tout en détectant les acquis de chaque joueur, selon leur poste »

déceler des juniors et des cadets tout en détectant les acquis de chaque joueur, selon leur poste », a expliqué Guy Bertrand Mahoungou.

Pour le président de la Fécohand, César Dzota, le travail doit désormais commencer, après le coup d'envoi du ministre de tutelle, le 4 février, ouvrant la saison sportive 2020-2021. « Nous avons des échéances africaines en deux catégories (junior et cadet), et pensons qu'il est nécessaire de regrouper tous les jeunes talents qui répondent aux critères de détection, afin de mettre en place les équipes nationales », a-t-il indiqué.

Notons qu'en mars prochain, les jeunes (hommes) participeront au 27e championnat d'Afrique des nations (juniors), puis au 16e championnat d'Afrique des nations (cadets). Le Congo souhaite ainsi marquer positivement sa participation aux compétitions qualificatives pour les prochains mondiaux de ces deux catégories.

Rude Ngoma

FORUM DE LA CULTURE

La première édition se tiendra à Lyon

La Femme de lettres, Eugénie Opou, a choisi Lyon en France pour célébrer la culture, à l'image de l'Unesco, celle qui contribue à ce que les hommes, au-delà de leur diversité, réalisent le vieux rêve de fraternité universelle.

Pour cette première édition du Forum de la culture « Entre Tradition et Modernité » prévue le samedi 13 février, de 18 h à 20 h, la rencontre se déroulera dans les circonstances de crise sanitaire liée au coronavirus. Les organisateurs prévoient des relais virtuels en visioconférence sous la modération du journaliste Anthony Mouyoungui.

Au programme des échanges et contributions autour des sous-thèmes, « La culture est-elle un objet de consommation comme les autres ? » et « Rapport des Africains à la culture traditionnelle individuellement et collectivement ». « Ce n'est qu'un début », confie Eugénie Opou, prédisant que le succès de cette première édition ouvrira la voie et libérera un boulevard à d'autres pour les années à venir. Pour son début, le Forum vise à inviter l'ensemble des acteurs culturels (artistes, gens de lettres, cinéastes, chercheurs, responsables de structures, chroniqueurs, etc. à partager un temps de réflexion et d'échanges pour faire évoluer les mentalités, les pratiques, approfondir certains sujets, partager et renforcer la solidarité.

Il s'agit également de promouvoir et soutenir la culture dans sa diversité ; rassembler ce qui est éparpillé en créant des conditions culturelles pour faciliter et stimuler le vivre-ensemble. En un mot, faire de ce rendez-vous un moment important et pérenne pour les acteurs artistiques et culturels africains.

Marie Alfred Ngoma

LITTÉRATURE

Ndèye Ngoné Ndour signe « Au prix de leur vie »

Edité en décembre 2020 aux éditions L'Harmattan-Sénégal, l'ouvrage « Au prix de leur vie » relate l'aventure des quatre jeunes sénégalais qui partent à la recherche d'eldorado. C'est un récit où se mêlent révolte, humour, tristesse, nostalgie, joie et regrets.

Le roman « Au prix de leur vie » raconte l'histoire de quatre amis, Thierno, Abdoulaye, Yoro et Souleymane qui décident de quitter leur pays le Sénégal pour aller tenter leur chance en Europe, poussés par le chômage et les difficultés sociales. Pour atteindre leurs objectifs, ils sont obligés d'utiliser des pirogues au risque de laisser leur vie. Usant de moyens et de jeux de cache-cache pour organiser leur voyage, la préparation de leur périple doit se faire dans le secret.

Dans ce roman, ces personnages représentent cette jeunesse africaine soucieuse de son avenir, qui cherche au risque de se perdre, en fuyant la misère, les conditions déplorables de leur pays.

« Au prix de leur vie » est également l'histoire de toutes ces



déchirures intérieures, de ces relations brisées et des principes foulés aux pieds juste pour exister. « Au prix de leur vie » est aussi la dure réalité du chômage de l'auteure, son vécu de jeune chercheuse

d'emploi l'a inspirée à écrire son premier roman dans lequel elle évoque les conditions précaires qui poussent certains jeunes à prendre des risques pour améliorer leurs conditions de vie.

Ndèye Ngoné Ndour est de nationalité sénégalaise, juriste de formation spécialisée en droits de l'homme et paix et également spécialiste du genre. Elle travaille actuellement dans une ONG internationale qui œuvre pour la protection de l'enfance où elle est coordinatrice de projet.

Ndèye Ngoné Ndour est diplômée d'une maîtrise et d'un master II à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. « Au prix de leur vie » est sa première publication. Le roman, disponible en version numérique, compte 256 pages.

Rosalie Bindika



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2021/MEPSA/UCP-PRAASED
RECRUTEMENT D'UN CABINET ou D'UNE FIRME POUR ASSURER LA FONCTION D'AUDIT INTERNE DU PROJET
D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de la Banque Mondiale (IDA) un Crédit de 30 millions de dollars US, pour l'exécution du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED). A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Consultant (cabinet/firme) chargé d'assurer, à temps partiel, la fonction d'audit interne au sein du projet.

II. Objectifs de la mission

Le Consultant (cabinet/firme) d'audit interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par l'Entité, des procédures édictées par les manuels de procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés. Il exécute sa mission en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures généralement admises en la matière.

Il s'assure également de l'observance par l'Entité des principes et directives figurant dans le manuel d'exécution des projets.

Le Consultant (cabinet/firme) aura pour mission de revoir l'évaluation du dispositif de contrôle interne en effectuant les tâches suivantes :

- La revue a posteriori de la gestion administrative, financière, comptable, technique et de la passation des marchés, du suivi-évaluation, des aspects d'impacts socio-environnementaux de tous les projets au niveau de l'UCP ;
- Les audits spéciaux d'une partie prenante, d'un prestataire déterminé, etc. diligentés par l'UCP-PRAASED ;
- Les autres audits spécifiques à la demande de l'UCP-PRAASED ;
- Le suivi des recommandations des missions de l'au-

dit interne, de l'audit externe et des missions de supervision de la Banque mondiale ;

- Le renforcement des capacités de l'équipe chargée de l'audit interne ;
- L'accompagnement des autres équipes des projets en améliorant le fonctionnement et l'efficacité de leurs services (nouveaux outils, revue des outils existants...)

III. Profil et qualification du cabinet

- Etre un Cabinet d'Audit indépendant et/ou d'Expertise Comptable de réputation internationale, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF ou de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- Avoir une expérience confirmée d'au moins 10 ans en audit des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale ;
- Avoir une expérience confirmée (5 ans au minimum) en audit interne des projets de développement notamment ceux financés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, BAD, Union Européenne, Department for International Development (DFID), avec la prise en compte des expériences antérieures du cabinet en audit des projets de développement dans le secteur de l'éducation.

Le personnel clé de la mission devra être composé (à titre indicatif) d'au moins :

1. L'Associé signataire du rapport doit être un Expert-comptable diplômé et membre d'une association professionnelle d'Experts Comptables ;
2. Un chef de mission, Expert-comptable Diplômé et signataire des rapports, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et comptable des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale ;

3. Un auditeur sénior, titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 ans en comptabilité ou finances ou audit ou sciences commerciales ou sciences économiques et justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans d'expérience d'audit financier et comptable ou en contrôle de gestion des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale.

Ce personnel devra justifier d'une connaissance :

- des normes internationales d'audit interne et du «Committee Of Sponsoring Organizations» (COSO) ;
- des procédures de gestion fiduciaire et d'audits des projets financés par des partenaires au développement (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne, Système des Nations Unies) ;
- des outils informatiques (MS Word, Excel, Powerpoint) ;
- du français avec une bonne capacité de rédaction et de communication.

Ils devront aussi avoir :

- Une aptitude à travailler en milieu multiculturel, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe, avec l'exigence de respect des délais ;
- Une probité morale et intellectuelle ;
- Un sens de responsabilité et de confidentialité .
- Avoir une bonne connaissance des cadres de financement des projets mis en œuvre par les bailleurs de fonds internationaux, et plus spécifiquement ceux relatifs aux projets financés sur fonds IDA serait un atout.
- Une connaissance des procédures et directives de la Banque Mondiale en matière de gestion financière et de passation des marchés serait un atout.

IV. Méthode de sélection

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection de consultant (firme) seront conformes aux procédures définies

dans les Directives de l'IDA : La méthode de sélection est fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations/documents suivants : copie de l'attestation d'affiliation à un ordre des experts comptables / comptables agréés ; descriptions des missions similaires réalisées (joindre copies de contrats analogues ou attestations de bonne exécution), disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (joindre les copies des diplômes et CV, indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés).

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 25 février 2021 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un cabinet ou d'une firme pour assurer la fonction d'audit interne du PRAASED ». L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED Adresse : sis au 133, Avenue Maréchal LYAUTEY en face du CHUB, à côté de l'UNESCO - E-mail : praaseducp@gmail.com, Téléphone : 06 701 74 68, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 05 février 2021
Le Coordonnateur du PRAASED
Calixte KOLYARDO

RADIATION SUCCURSALE
CHEVRON CONGO HMB LIMITED
11 Church St., Hamilton, Bermudes

Aux termes du Procès-Verbal des décisions du Conseil d'Administration de la société CHEVRON CONGO HMB LIMITED du 10 décembre 2020, dûment enregistré le 19 janvier 2021 à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire sous le numéro 297, folio 12/2, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle était immatriculée depuis le 1^{er} juillet 2010 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/10B1643 et dont l'adresse au Congo était située à l'avenue Mangoungou, parcelle n°129, Qter bis, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la radiation de la succursale, le 4 février 2021 sous le n° 21 DA 44.

Pour Avis,
Le représentant légal

IMPRIMERIE DU
BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines

Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Mabio Mavoungou-Zinga renonce à se présenter au scrutin de mars 2021

Le président du parti Alliance, Mabio Mavoungou-Zinga, ne sera pas candidat à l'élection présidentielle de 2021. L'annonce a été faite le 7 février à Pointe-Noire par son directeur de campagne, Godefroy Dibakissa.

Le bureau politique de l'Alliance s'est réuni le week-end dernier en session extraordinaire sous la direction de Godefroy Dibakissa. Un seul point était à l'ordre du jour, l'annonce de la non-participation de Mabio Mavoungou-Zinga à l'élection présidentielle de 2021. Alors qu'il y a près d'un mois, plus précisément le 16 janvier, les cadres et les militants de ce parti étaient réunis en conférence militante, décidant ainsi à l'unanimité de la participation de l'Alliance au processus électoral de mars prochain.



Tous les confédérés avaient, à cet effet, souligné que la règle, la norme, le principe, le désir, la vocation, le souci impérieux de tout un parti politique est de participer régulièrement et assidument à tous les processus électoraux. Ces derniers avaient également souligné que c'est en participant aux élections qu'un parti politique se forge, se fait une place dans le microcosme et se positionne comme une force politique réelle.

En vue de cela, Mabio Mavoungou-Zinga a été désigné à l'unanimité candidat de l'Alliance à l'élection présidentielle de mars 2021. Il avait également pris acte et accepté spontanément avec humilité et responsabilité d'être candidat à cette élection. Malheureusement, à quelques jours de la clôture des dépôts de candidature, le président de l'Alliance a levé la certitude sur sa candidature au scrutin de 2021 au terme d'une allocution solennelle prononcée par son suppléant, qu'il ne se représenterait pas à l'élection présidentielle. « *Aucune consigne de vote ne sera donnée aux militants et sympathisants de l'Alliance* », a dit Godefroy Dibakissa.

Notons que Alliance est un nouveau parti politique qui a fait sa sortie officielle il y a quelques mois dans la ville de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

FRANCE

Le Franco-congolais Camille Miansoni, nouveau procureur de Brest

Après trois ans et demi à Mamoudzou, le premier procureur de la République noir à exercer à Mayotte a été muté à Brest, succédant à Jean-Philippe Récappé

Camille Miansoni était arrivé à Mayotte, le 17 mars 2017, dans un contexte on ne peut plus compliqué. C'était une destination qu'il avait choisie et non subie, avait-il tenu à préciser à son arrivée dans l'île.

Trois ans et demi après, il a été muté de Mayotte à Brest, quittant l'île dans un contexte sécuritaire assez tendu où son action était très critiquée par la population. Mais si l'on en croit son supérieur hiérarchique, le procureur général auprès de la cour d'appel de la Réunion Denis Chausserie-Laprée, ce départ du procureur n'est lié à aucune quelconque demande de qui que ce soit. Il s'agit, au contraire, d'une promotion sur le tribunal judiciaire de Brest, un mouvement qui était prévu déjà depuis plusieurs mois.



Le nouvel homme fort du parquet, exerçant ses fonctions de procureur de la République près le tribunal judiciaire de Brest, depuis le 1er décembre de l'année dernière, semble toutefois avoir le cuir solide. Il se concentre sur sa priorité : le trafic de stupéfiants à Brest, aime-t-il confier.

Camille Miansoni est né en 1966, au Congo, élevé par une mère agricultrice et un père bibliothécaire. À 24 ans, son master en poche, il part en France dans une auberge de jeunesse. Avec son statut d'étranger, il passe le concours de l'Inserm, le seul concours de la fonction publique qui lui était ouvert. C'est au sein de cet institut qu'il a gravi les échelons, avant d'accéder à la nationalité et de changer d'administration pour finir magistrat.

Selon un proche du procureur, le haut fonctionnaire français a toujours été à l'écoute des associations oeuvrant dans le cadre de la coopération décentralisée entre la France et le Congo, son pays d'origine.

Marie Alfred Ngoma

La DGMCA appelle ses membres à se faire enrôler sur les listes électorales

Sous l'égide de Denis Ghires Koumbouka, coordonnateur général de cette structure, les membres de l'association Dynamique grand mbota pour la citoyenneté active (DGMCA) ont répondu favorablement à l'appel lancé par leur coordonnateur en vérifiant massivement le 6 février leurs noms sur les listes électorales affichées dans leur quartier.

Près de deux cents membres de la DGMCA portant des teeshirts sur lesquelles on pouvait lire, « Voter est un devoir citoyen ; faite vous enrôler, c'est simple et gratuit » ont pu consulter ce jour, les listes électorales affichées dans tous les quartiers de Mbota situé dans le quatrième arrondissement Loandjili.

S'exprimant à l'occasion de ces retrouvailles, Parfait Hibrabim Makassela, chef de quartier 411 Mbota marché a rappelé l'importance du vote pour chaque citoyen en vue de faire valoir ses droits civiques. « *Nous voulons que tous les habitants du quartier Mbota soient enrôlés sur les listes électorales. A travers cette initiative, la DGMCA est en train de conscientiser les jeunes, le souhait pour nous est l'obtention d'un vote massif des jeunes au cours de la présidentielle de mars prochain* », a-t-il signifié.



Les membres de l'association consultant les listes électorales

Pour sa part Hugues Hervé Taty, membre de cette association a indiqué que la République du Congo est composée en majorité d'une population juvénile. Ainsi les votes constituent pour les jeunes du Congo en général et ceux du quartier Mbota en particulier, une bonne occasion de démontrer cet atout. « *Au*

lieu de poser des actes inciviques comme cela est souvent le cas dans certains quartiers des grandes villes du pays, les jeunes devraient s'exprimer à travers le vote en vue de louer leur partition dans la construction de la nation », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

FOCUS

Les étudiants de l'Institut international édifiés sur les métiers du pétrole

Alfred Charles Sockath, président de SO4 Think Tank a entretenu le 5 février les étudiants de l'Institut international 2i sur les métiers du pétrole et les opportunités offertes aux étudiants, futurs cadres de demain dans le secteur.

« Métiers du pétrole difficiles mais passionnants », tel a été le thème de ce focus qui a réuni les étudiants de différentes filières de cet établissement supérieur dans le cadre de la vulgarisation des formations pétrolières au sein de l'Institut

arts. Dans son exposé, Alfred Charles Sockath a égrené la panoplie des métiers de pétrole dans les domaines aussi divers que variés tels la géologie, la géophysique, le gisement, qui sont les bases du métier et

oil, le butane en passant par le raffinage, les métiers des commerciaux ont leur importance tout comme celui de responsable des ressources humaines dont le choix des hommes à occuper différents postes clés à l'entreprise doit être méticuleux. « *Il faut mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut* », a-t-il dit.

A la fin de l'activité, les étudiants ont posé des questions sur divers aspects concernant le pétrole et son univers. Des généralités au partage de production en passant par la détermination des coûts du baril et l'avenir du pétrole dit « or noir », l'orateur a répondu à toutes les interrogations et éclairé la lanterne des étudiants par des réponses claires et précises. Aux étudiants, il a rappelé que seule une formation bien faite et bien accomplie peut permettre à tout étudiant de faire carrière dans les métiers du pétrole à la fois exigeants et passionnants.

Signalons que le Cercle de réflexion SO4 Think Tank se veut être une plateforme d'échange entre experts et sachants dans divers domaines des sciences techniques, des sciences de la communication et des arts, des nouvelles technologies etc...

Hervé Brice Mampouya



Des étudiants à 2i Crédit photo «Adiac»

international 2i. La communication théorique de l'orateur a été appuyée par la projection des vidéos sur le circuit que suit cette matière organique de l'exploration et l'exploitation jusqu'à la commercialisation. Animé dans une dynamique interactive, cet exposé intègre l'un des objets de SO4 Think Tank à savoir mener des réflexions de prospective dans différents domaines scientifiques, techniques, économiques et des

font partie de la recherche pétrolière mais aussi le forage, les métiers intermédiaires ceux du développement qui nécessitent des connaissances pointues en mathématique, physique, finances... A ces métiers intermédiaires s'ajoutent aussi d'autres métiers en lien avec l'économie, l'ingénierie, les travaux divers, le droit, la comptabilité... Du transport des produits pétroliers à la pompe où sont commercialisés le kérosène, le pétrole lampant, le gas-

CHAN CAMEROUN 2020

Le Maroc rentre dans l’histoire

Les Lions de l’Atlas du Maroc ont battu, le 7 février au stade Amadou-Ahidjo à Yaoundé, les Aigles du Mali 2-0 en finale de la 6^e édition du Championnat d’Afrique des nations (Chan) devenant ainsi la première sélection à conserver le titre dans l’histoire de la compétition.

Les Lions de l’Atlas du Maroc avaient remporté la 5^e édition qu’il a organisée en 2018 à domicile. C’est donc en enfilant le costume des tenants du titre que le Maroc se présentait au Cameroun, logiquement dans la posture de favoris. Les Lions de l’Atlas étaient très attendus. Ils n’ont pas déçu loin s’en faut même s’ils n’ont pas fait une entame de la compétition idéale. Pour le dernier acte, c’est donc eux la meilleure attaque de la compétition (13 buts inscrits avant la finale) qui se présentaient face à la meilleure défense du tournoi (un but encaissé avant la finale). Et le Maroc n’a pas eu un match aisé comme en témoigne les deux actions franches obtenues par Moussa Koné. Parti à la limite du hors-jeu, le joueur malien échoue devant un excellent Zniti qui récupère la balle dans ses pieds sans pourtant commettre la



Les Lions de l’Atlas conservent leur trophée/AFP

moindre faute à la 23^e minute. Moussa Koné, encore lui, lancé en profondeur à la 64^e minute mais bute une seconde fois sur le gardien marocain très inspiré. C’est grâce aux coups de pied arrêtés que les Lions de l’Atlas ont enfin trouvé les clés de la réussite pour faire chuter la meilleure dé-

fense de la compétition. **Le Maroc fait chavirer la meilleure défense à 20 minutes du terme** Le corner de Namsaoui venu de la droite a été victorieusement repris par Soufiane Bouftini à la 69^e minute. Les Maliens craquent à nouveau sur un deuxième corner venu cette fois-ci de

la gauche, lequel a permis à Ayoub El Kaabi d’enterrer les espoirs des Aigles à la 79^e minute. La logique a été donc respectée car avant d’affronter le Mali, les Lions de l’Atlas étaient sur une série de douze matches sans défaite lors de la phase finale du Chan. Le Maroc rejoint les Léo-

pards au palmarès des sélections ayant gagné le Chan à deux reprises. La consécration du Maroc a une saveur particulière puisque les Lions de l’Atlas sont la première sélection à remettre son titre en jeu et à le conserver. Le Maroc n’a pas seulement gagné le trophée du Chan mais aussi des distinctions individuelles. Sofiane Rahimi a été élu meilleur buteur de la compétition avec cinq réalisations. Elu trois fois Man of the match, ce même Rahimi a été désigné meilleur joueur du tournoi. Le gardien marocain Zniti est le meilleur de la compétition. Le Mali qui perd ainsi sa deuxième finale après celle de 2016 au Rwanda où il avait concédé une défaite de 0-3 face aux Léopards de la République démocratique du Congo peut se consoler du trophée de fair-play. La prochaine édition du Chan aura lieu en Algérie. **James Golden Eloué**

Hugues Ngouélondélé salue la performance des Diables rouges

Le ministre des Sports et de l’Education a évoqué lors de la réception de la délégation des Diables rouges, qui ont participé au dernier championnat d’Afrique des nations(Chan), la nécessité pour la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de capitaliser les acquis de cette participation de la sélection A’

Le Congo figure parmi les huit meilleures équipes du tournoi. Les Diables rouges n’ont, certes, pas atteint leur objectif celui de se qualifier pour le dernier carré, ils ont toutefois, réussi à atteindre les quarts de finale après avoir obtenu une haute lutte qualificative à cette phase à élimination directe devant la Libye qui avait de bonnes statistiques face au Congo dans ce tournoi. Pendant les quarts de finale, les Diables rouges ont quitté la compétition avec les honneurs, en ne perdant qu’aux tirs au but (4-5), après un score vierge(0-0) au terme des prolongations. Durant les quatre matches disputés dans ce Chan, les Congolais n’ont été battus qu’une seule rencontre au temps réglementaire, notamment



Les Diables rouges après réception par le ministre des Sports et le président du Cnosc/DR

« Nous allons tous tirer des leçons de ce passage au Cameroun, parce qu’en réalité, il y a eu des progrès. Et quand il y a progrès, cela mérite des félicitations »

lors de leur première sortie face aux Léopards de la République démocratique du Congo (0-1). Le reste des matches, ils ont monté en régime. Hugues Ngouélondélé leur a rendu hommage, le 3 février, lors d’une réception qui leur a été consacrée. « Nous allons tous tirer des leçons de ce passage au Cameroun, parce qu’en réalité, il y a eu des progrès. Et quand il y a progrès, cela mérite des félicitations », a-t-il déclaré. Le ministre des Sports et de l’Education physique a, par ailleurs, instruit les dirigeants de la Fécofoot à penser déjà à la préparation du Chan 2022 en Algérie, tout en souhaitant voir les meilleurs éléments de cette campagne être conservés. **J.G.E.**